

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CERCLE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes.' and 'Départs de Saumur pour Paris.' and 'Départ de Saumur pour Angers.' with times and vehicle types.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Table with 2 columns: 'Un an, Saumur, 18 f.' and 'Poste, 24 f.' with sub-rows for six months and three months.

REVUE POLITIQUE.

LA SITUATION.

On s'attendait généralement à trouver dans le Moniteur de mardi l'exposition de la situation diplomatique; cette attente n'a pas été trompée; le simple récit des faits, publié par le journal officiel, est de nature à prouver aux esprits les plus prévenus que la politique impériale ne s'est pas dépariée au seul instant de cette modération, nous dirions volontiers de cette magnanimité, qui ont toujours caractérisé les actes de l'empereur Napoléon III.

(Le Pays.)

Voici la note du Moniteur:

« Après avoir adhéré à la proposition de la cour de Russie, de déférer le règlement de l'affaire d'Italie à un congrès, les cinq puissances ont jugé utile de s'entendre sur les bases des délibérations futures, et elles sont tombées d'accord sur les quatre points suivants, proposés par le gouvernement de Sa Majesté Britannique :

« 1^o Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne;

« 2^o Etablir comment l'évacuation des Etats romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée;

« 3^o Examiner s'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces Etats et des autres Etats de l'Italie dont l'administration offrirait des défauts qui tendraient évidemment à créer un état permanent et dangereux de trouble et de mécontentement, et quelles seraient ces réformes;

« 4^o Substituer aux traités entre l'Autriche et les Duchés une confédération des Etats de l'Italie entre eux pour leur protection mutuelle tant intérieure qu'extérieure. »

« Postérieurement, le cabinet de Vienne a réclamé le désarmement préalable de la Sardaigne, en déclarant que cette mesure était pour lui une condition absolue de son entrée au congrès. Cette condition ayant soulevé des objections de la part de toutes les puissances, le gouvernement autrichien y

a substitué celle d'un désarmement général avant l'ouverture du congrès.

« Le gouvernement de Sa Majesté Britannique a jugé qu'il suffirait d'admettre dès à présent le principe du désarmement général, sauf à en régler l'exécution à l'ouverture même des délibérations des plénipotentiaires.

« Le gouvernement de l'Empereur, guidé par les mêmes sentiments de conciliation qui l'ont déterminé à adhérer à la réunion d'un congrès et aux bases de la négociation, n'a pas hésité à donner son assentiment à cette combinaison.

« Il s'est toutefois manifesté depuis un dissentiment sur la question de savoir si l'adhésion officielle de la Sardaigne au principe ainsi admis était ou non préalablement indispensable.

« Le gouvernement de l'Empereur a pensé que l'on ne pouvait logiquement et équitablement inviter le Piémont à adhérer à ce principe, si, en même temps, les puissances ne l'appelaient à se faire représenter au congrès.

« Le cabinet anglais ayant insisté vivement pour que la France consentît à engager le cabinet de Turin à acquiescer préalablement au principe du désarmement général, le gouvernement de l'Empereur ne s'est point refusé à donner un nouveau témoignage de ses dispositions conciliantes, et il a promis de déférer à cette demande, pourvu qu'il fût convenu que la Sardaigne et tous les autres Etats italiens seraient invités à faire partie du congrès.

« Dans une circonstance parfaitement analogue, aux conférences de Troppau, en 1820, la cour d'Autriche prit elle-même l'initiative d'une proposition semblable. Son premier plénipotentiaire, M. le prince de Metternich, représenta qu'il était à la fois juste et utile d'inviter les divers Etats italiens à envoyer des plénipotentiaires au congrès que l'on avait résolu de tenir à Laybac pour s'occuper des affaires d'Italie, et cet avis fut partagé par toutes les puissances.

« Nous trouvons, dans ce précédent, une raison d'espérer que la condition que nous venons d'indiquer, si conforme d'ailleurs aux principes de l'é-

quité et aux intérêts de toutes les cours de la Péninsule, rencontrera un assentiment unanime.

« Au surplus, en ce qui concerne le désarmement, le gouvernement de l'Empereur ayant admis le principe, ne saurait avoir d'objection, quant au moment qui pourrait être jugé le plus opportun pour en arrêter l'exécution, et si les puissances étaient d'avis d'y procéder même avant la réunion du congrès, il ne verrait pour sa part aucun motif de ne point se conformer à ce vœu.

« Tout fait donc présumer que, si toutes les difficultés ne sont point encore aplanies, l'entente définitive ne tardera pas à s'établir, et que rien ne s'opposera plus à la réunion du congrès. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

NAPLES, 16. — Le roi, après une crise terrible, a reçu les sacrements, béni sa famille et prononcé ses adieux.

LONDRES, 18 avril. — Dans la séance de la chambre des lords, le comte de Malmesbury a fait l'exposé de la situation actuelle entre la France, le Piémont et l'Autriche, et il a constaté les efforts faits par l'Angleterre pour arriver par la voie des négociations à l'arrangement du différend. La difficulté présentée par le désarmement consiste en ce que l'Autriche désire que le désarmement ait lieu avant la réunion du congrès, tandis que la France prétend que le principe de désarmement doit être réglé par le congrès. Telle est la situation actuelle; aucun arrangement n'est encore conclu.

Le comte de Clarendon exprime l'approbation des démarches faites par le cabinet. Il espère que du congrès sortira la paix.

Le comte de Derby déclare qu'il est de la plus haute importance que dans la situation actuelle le concours du parlement soit unanime. Il exprime le regret que les négociations n'aient pas été laissées aux mains de lord Cowley, attendu que toutes les questions déjà en litige seraient réglées. Les conditions étaient déjà convenues lorsque la Russie a mis en avant la proposition d'un congrès. Cette proposition nouvelle a dérangé toutes les négociations précédemment suivies.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

FRÈRE ET SŒUR.

Le mois de juillet avait ramené à Aix, en Savoie, cette foule élégante que la renommée des eaux attire de tous les coins de l'Europe. Nulle part il n'y avait plus abondamment d'Anglais, de Russes, de Français et d'Allemands, sans compter les Italiens et les Espagnols. Chaque hôtel était devenu une sorte de tour de Babel où l'on entendait se croiser les idiomes divers produits par la diffusion des langues. Les rues de la petite ville, les promenades d'alentour, les rives délicieuses du lac du Bourget, avec les monts du Chat et du Diable, le hameau Lamartine et le village de Tresserve, étaient incessamment sillonnés par de brillants équipages armoriés; on ne voyait que valets, chasseurs, femmes de chambre, grooms. En un mot, c'était Saint-Petersbourg, Londres, Berlin, Vienne, Paris et Madrid, réunis au pied des Alpes.

Avec sa majestueuse et ternelle grandeur, la chaîne isérienne dominait, calme et sévère, ce tableau mouvant de la mode. Il y avait un contraste éloquent entre les plaisirs frivoles des baigneurs, leurs promenades, leurs bals, leurs concerts, leur parties de jeu, et cette nature si simple et si forte qui unit la fécondité au caractère divin de l'élevation et à la mélancolie de la solitude. Les naïfs habitants du pays contemplaient sans émotion leurs hôtes d'été, comme le voyageur suit de l'œil sur la route, un essaim d'oiseaux rapides qu'il n'est pas destiné à revoir. Mais ils se disaient aussi: « C'est un grand bien pour la pauvre Savoie! » Et ils bénissaient les eaux thermales.

Depuis quelques jours, une petite maison presque isolée, entre cour et jardin, située à l'extrémité de la ville, près des bains, avait reçu deux locataires qui, servis par un seul domestique d'Aix, vivaient à peu près constamment chez eux. C'était un homme à la figure grave, à tournure militaire, et une jeune fille pleine d'attraits et de grâce, qu'il appelait sa sœur.

On a reconnu déjà le vicomte et Louise.

Qui eût vu Alexis à Aix eût eu peine à le nommer, tant le chagrin avait altéré ses traits; le chagrin qui produit la vieillesse, non des années, mais des heures; et qui écrit sur le front sa présence en taches ineffaçables. Autrefois, Alexis portait en lui cette tristesse vague qui n'exclut pas le repos de la conscience et l'habitude d'un travail régulier;

autrefois, s'il souffrait dans son ménage, il pouvait se réfugier au sein de ses livres, se retrancher dans l'étude, dans le sanctuaire inviolable de la pensée. Maintenant, abattu, inerte, livré à cette rêverie sans but qui affaiblit l'esprit, loin de le fortifier et de l'étendre, il n'avait plus même le courage d'ouvrir ses livres, de prendre des notes, de transcrire des manuscrits. Le bagage de l'intelligence et de l'érudition était resté dans la caisse qui l'avait apporté. Pas une fois Alexis n'avait été tenté de retirer de leur enveloppe ses trésors, jadis sa consolation.

Il semblait ne pas vouloir être consolé, ni parler de ses peines, ce qui pourtant en diminue le poids. Tantôt il prescrivait un changement dans l'intérieur de l'habitation, puis, sans attendre que ses ordres fussent accomplis et sans en surveiller l'exécution, il prenait son chapeau et s'en allait; tantôt il marchait au hasard dans le jardin, suivant les détours des allées et fini-sant par s'asseoir sur un banc qu'ombrageait un vieux figuier. Il y restait immobile, la tête penchée, indifférent à ce qui l'entourait et ne vivant plus que dans ses douloureux souvenirs.

C'est encore là qu'il était lorsqu'un matin Louise vint l'y trouver. Elle s'efforçait de donner à sa physionomie de l'enjouement pour prêcher d'exemple son bon frère; mais, elle aussi, elle souffrait de ne pas réussir à être plus utile, d'échouer dans son œuvre de consolation.

tudes s'escomptent par des hausses de prix dont les populations pauvres sont les premières à sentir tout le poids.

L'armateur, qui, dans un temps de disette, ose fréter un navire pour aller chercher des blés dans les pays les plus favorisés, doit avoir la certitude de pouvoir les entrer en France; l'échelle mobile ne doit pas être une épée de Damoclès suspendue sur sa tête, si, pendant le cours du voyage le prix des céréales a baissé. Le distillateur de grains ne doit pas être sous le coup d'un décret pour monter ses alambics; la vie des hommes ne doit pas reposer sur une institution mobile.

Les producteurs étrangers que l'on redoute comme si notre sol ne valait pas les autres; comme si les Français n'étaient pas toujours des Français, qu'ils aient une charrue, un rabot ou un fusil à la main; les producteurs étrangers sont les épouvantails que les partisans de l'échelle mobile mettent en avant.

Les blés d'Odessa vont inonder nos ports, ils se vendront si bon marché que notre agriculture sera perdue. Les faits sont là pour répondre à ces craintes chimériques; d'après le *Moniteur* du 29 janvier dernier, le blé se vend à Marseille 19 fr. 61 cent. l'hectolitre, et celui de Saumur 13 fr. 77 cent. l'hectolitre. Je regrette que notre place ne soit pas sous l'influence des blés d'Odessa et que nous ne puissions pas vendre nos céréales à 19 et 20 fr. l'hectolitre comme à Marseille, car à ce prix l'agriculteur trouve la juste rémunération de ses avances et de ses travaux.

Les recensements des récoltes, ordonnés aux époques de disette, pour servir à l'échelle mobile, ne produisent jamais de bons résultats. En 1846, le ministre du commerce, M. Cuvin-Gridaine, se fiant aux renseignements recueillis, annonça que rien ne faisait pressentir un déficit dans la récolte; l'importation fut défendue, mais nous reçûmes des faits un cruel démenti. L'entrée des blés exotiques fut alors permise, mais le commerce n'était pas préparé, nos navires marchands arrivèrent sur les places du Levant après ceux des autres nations, nous fûmes obligés d'acheter le reste de l'Angleterre. L'échelle mobile me fait l'effet de la soupape de sûreté d'une machine à vapeur qui s'ouvrira quand la chaudière aura sauté.

Les maîtres de la science économique, science dont l'Empereur préconise les saines idées, nous apprennent que le commerce étant beaucoup plus apte que le gouvernement à recueillir des renseignements sur la récolte du blé, car il est le premier intéressé à les avoir, il faut le laisser à ses propres inspirations, lui donner toute liberté d'importation ou d'exportation, en un mot supprimer l'échelle mobile.

E. DE FOS.

Le corps d'un inconnu, paraissant âgé de 45 à 50 ans, a été retiré de la Loire, le 18 du courant, au lieu dit les Huraudières, commune de Saumur.

Cet individu, qui avait été vu sur les bords de la Loire, au même endroit, quelques jours auparavant, a dit qu'il était d'Angers.

Ses vêtements se composaient de : une blouse bleue en toile, une veste en drap brun, un gilet en drap noir, pantalon en drap brun, chemise en cali-

instant. Au moins, ma modération, qu'on pourra, si l'on veut, taxer de faiblesse, a-t-elle prévenu le scandale d'une séparation judiciaire, triste conséquence des mariages tels que le mien. Mathilde est à Paris; et moi je suis à Aix!

— Vous y êtes avec votre Louise qui s'est promis de vous consacrer sa vie; vous y êtes près de vos meilleurs amis, M. de Montglars, la marquise et ma bonne Emma.

— Ah! reprit-il en frotant du bout de sa canne la pointe de quelques herbes, Mathilde me cause une peine profonde, et je ne puis m'empêcher de la trouver très-malheureuse.

— Certes, mon frère, je ne manque pas de charité; mais la vôtre va vraiment trop loin.

— Comment, Louise, n'es-tu pas frappée de ce qu'il y a pour ainsi dire de fatal dans cette destinée? Voilà une femme qui, presque dès son enfance, s'était complu à mesurer du regard l'héritage paternel; on lui avait répété mille fois qu'avec sa fortune elle pouvait s'élever au-dessus de sa classe et entrer, la tête haute, dans les rangs de la noblesse. Elle y entre, non modestement, et comme se trouvant chez elle, à sa place, mais avec ostentation et fracas; non contente de ses revenus où elle trouve sa supériorité, elle aspire à les accroître démesurément; elle se jette dans toutes les aventures de la spéculation, elle s'accroche à tous les caprices du hasard, et elle ne s'aperçoit pas qu'une chute la mène à une autre

cot, boîtes, cravate en soie; une montre en argent a été trouvée sur lui.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 19 avril. — Le Parlement est prorogé. — Dans un discours, la reine adresse ses remerciements à la Chambre des communes pour avoir voté des crédits pour les défenses militaires navales du royaume, ainsi que d'autres subsides. — Les raisons qui ont motivé la dissolution sont exposées dans ce discours.

Londres, 19 avril. — Le *Globe* annonce qu'une dépêche de Turin donne la nouvelle que les négociations se sont terminées dans la matinée, par l'acceptation qu'a faite le Piémont du principe de désarmement général. — Havas.

A VHS.

GÉNIE MILITAIRE. — PLACE DE SAUMUR.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer :

1° De la ville de Saumur, représentée par M. Charles Duterme, adjoint au maire de cette ville, un terrain nommé le *Pré-Riom*, situé à Saumur, au canton du Chardonnet, contenant trois hectares soixante-huit ares, compris à la section C, nos 41, 42, 43, 44 et 45 du plan cadastral, estimé 42,000 francs, nécessaire à l'agrandissement des dépendances du Haras d'études annexé à l'École impériale de cavalerie, ci 42,000 fr.

2° Du sieur Louis Luzé, jardinier, et de dame Anne-Madeleine Lacroix, sa femme, demeurant ensemble à Saumur, impasse de la Mare-Maillette, la mitoyenneté d'un mur d'une surface de deux cent quarante-cinq mètres, dont le sol figure au plan cadastral de la ville sous le n° , estimée neuf cent quatre-vingts francs quatre-vingt-quatre centimes, et nécessaire à la clôture du jardin de l'hôtel de M. le général commandant ladite Ecole, ci 980 fr. 84 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 20 avril 1859.

Le Sous-Préfet,

(206) V^{ie} O'NEILL DE TYRONE.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la limonade purgative gazeuse au citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade est le seul purgatif à base de magnésie qui soit approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris (séance du 25 mai 1847). Chaque flacon de poudre est accompagné d'une instruction. Elle se trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Pastilles du Dr Belloc*, qui sont recommandées contre les mauvaises digestions. (207)

LES PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon, il faut s'assurer que les flacons portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Pertes d'Ether anti-nerveuses du Dr Clertan*. (208)

LES ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE (1494 — 1849); tel est le titre du volume que va publier M. N. Gallois; le nom de l'auteur atteste le soin avec lequel est faite cette œuvre historique, si intéressante à consulter. LES ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE formeront un fort volume in-18, compacte, d'environ 400 pages. En adressant dès à présent, sans en payer d'avance le prix, qui est de 5 fr. 50 c., sa souscription aux éditeurs des ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE, galerie des Panoramas, n° 16, à Paris, on recevra l'ouvrage franco, contre remboursement, au moment même de sa mise en vente.

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieur système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur, connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et es deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès : depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en leur faisant connaître : car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (Voir aux annonces.)

BOURSE DU 19 AVRIL.
3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 67 70.
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 93 50.
BOURSE DU 20 AVRIL.
3 p. 0/0 hausse 33 cent. — Ferme à 68 05.
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 93 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.

préoccupations impérieuses. Je me demande souvent ce que je pourrais faire pour Mathilde.

— Et vous, mon frère, vous vous oubliez pendant ce temps.

— J'ai si peu de besoin!... D'ailleurs, je me suis pourvu auprès du ministre de la guerre, et j'espère qu'il m'accordera de reprendre mon grade.

— Ce ne sera pas la fortune.

— Pour toi, ma pauvre Louise, et j'en gémis. Adieu les chances d'un mariage convenable!

— Soyez tranquille à cet égard; je n'ai nullement envie de me marier.

— A moins cependant que je ne réussisse enfin à obtenir l'indemnité à laquelle j'ai droit du côté de notre grand-oncle, ancien colon de Saint-Domingue.

— Illusions! dit Louise en souriant. Tenons-nous en aux réalités; il suffira à mes vœux que votre grade vous soit rendu. L'activité de la vie militaire vous fera du bien en vous apportant des distractions continuelles. Voulez-vous rentrer maintenant? Nous avons beaucoup de choses à ranger.

— Quelle heure est-il?

— Midi.

— Déjà midi!... Non, je vais sortir. J'ai une affaire... un rendez-vous.

(La suite au prochain numéro.)

